

Accords fiscaux—Loi

des paroles que le juge en chef a prononcées à l'égard des dispositions du projet de loi C-96. Il a ajouté ceci:

Ne réduisez pas le financement des universités. Le Canada a besoin de bonnes universités, de bons professeurs et de centres de recherche de calibre international.

Il y a lieu de se demander quelles sont les conséquences de cette mesure pour les citoyens du Nouveau-Brunswick. Les députés ont entendu la teneur de la résolution adoptée à l'unanimité par l'assemblée législative de cette province. Ils savent que les coupes se chiffrent à 9 millions de dollars pour 1986-1987. Ils ont entendu dire que dans cette province, les dépenses affectées à ces deux secteurs seront réduites de 160 millions. Ce projet de loi n'est-il pas injuste à l'égard des habitants du Nouveau-Brunswick, je vous le demande? Je suis certain que le député de Regina-Ouest (M. Benjamin) est d'accord.

M. Benjamin: Oui.

M. Dingwall: Monsieur le Président, le député est d'accord avec moi. Il essaie d'être un libéral, mais il a bien du chemin à parcourir.

Je signale que non seulement l'assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick mais aussi la province du Manitoba ont de gros problèmes à cause de ce projet de loi. Avant de parler de cette province, je voudrais parler des commentaires de l'Association médicale canadienne. Qu'a-t-elle dit à propos du projet de loi C-96 et quelles répercussions aura-t-il sur la vie des Canadiens? Ce problème ne préoccupe pas les ministres; le nombre de ministres présents en est la belle preuve. Ce problème nous préoccupe, nous. Nous sommes très inquiets au sujet des répercussions que ce projet de loi aura sur la vie des Canadiens, tant sur le plan de la santé que sur celui de l'enseignement. L'Association médicale canadienne a fait la déclaration suivante:

Le gouvernement fédéral doit s'arranger pour que le projet de loi qui réduira les augmentations budgétaires pour les soins de santé, s'applique pendant une brève période seulement, et pour qu'il ne s'applique pas aux provinces de l'Atlantique. Par ailleurs, les gouvernements fédéral et provinciaux devraient se mettre immédiatement à négocier un accord officiel sur le financement des services de santé pour l'avenir.

Je vais déposer ce document pour l'information des députés d'en face, et en particulier pour celle du whip du parti conservateur qui, je le sais, s'est toujours intéressé à la santé et au bien-être des Canadiens de la région atlantique. Il le prouve par sa présence ici ce soir. L'association médicale déclare:

Bien que les provinces atlantiques dépensent une plus grande partie de leurs revenus pour la santé que les autres provinces, il y a des disparités dans les services offerts à la population... «Si l'on ne prend pas des dispositions spéciales pour le système de santé des provinces atlantiques ces disparités ne peuvent que s'aggraver et mettre en danger le caractère national des soins au Canada».

Je demande à la Chambre, non par partisanerie, mais au nom des Canadiens de la région atlantique: Où étaient les membres du Cabinet représentant les provinces atlantiques lorsque l'on a arrêté les dispositions du projet de loi C-96? Où était le ministre des Approvisionnements et Services? Qu'a-t-il dit à ce sujet? Où étaient le ministre du Revenu national (M. MacKay), le ministre de la Justice (M. Crosbie) et le ministre d'État chargé des Forêts (M. Merrithew)? Où était le ministre de l'Environnement (M. McMillan)? Où donc étaient-ils? Ils ont été étrangement silencieux. On ne peut qu'en conclure, en tant que Canadiens—pas Canadiens libéraux, mais Canadiens tout court—qu'ils sont d'accord avec l'intention et les buts de

ce projet de loi qui, comme je l'ai dit au début, fait preuve de discrimination à l'égard des quatre provinces atlantiques.

Comme Canadien, je suis consterné de voir que nos vis-à-vis ont laissé l'étude du projet de loi aller aussi loin sans proposer d'amendement. Je suis renversé que les députés ministériels laissent durer et s'aggraver pareille injustice et détérioration dans les services de santé et l'enseignement postsecondaire.

A une autre époque, alors qu'il faisait partie de l'opposition, le ministre des Finances (M. Wilson), ce modèle d'équité, ce grand ministre qui rêve d'instaurer l'équité dans l'ensemble du système, parlait différemment. Je voudrais citer d'autres de ses paroles. Voici ce qu'il a dit le 23 mars 1982:

La seule façon dont il réduit les dépenses, c'est en transférant aux gouvernements provinciaux le fardeau du financement des programmes établis. Les provinces se trouvent maintenant acculées au déficit et donc encore moins capables d'assumer ces dépenses transférées du fédéral. Ce n'est pas là du fédéralisme coopératif. C'est du fédéralisme prédateur et cela ne peut pas fonctionner et ne fonctionnera pas au Canada.

Voilà ce que disait le ministre des Finances quand il était dans l'opposition. J'ai pu voir toutefois la volte-face et l'hypocrisie, non seulement de cette personne mais aussi du gouvernement au pouvoir, quand j'ai suivi de près la conférence des premiers ministres à Halifax, la grande capitale de la province de Nouvelle-Écosse.

• (2120)

A cette conférence, un premier ministre provincial après l'autre a déclaré au premier ministre (M. Mulroney): «Monsieur le premier ministre, tenez votre promesse. Ne réduisez pas les fonds accordés au financement des programmes établis pour l'année financière 1986-1987.» Le premier ministre, avec la complicité du ministre des Finances a rabroué ces premiers ministres. Je sais que vous, monsieur le Président, étant une personne objective à la Chambre, ne sauriez excuser un comportement si inconsidéré de la part du premier ministre.

Les Canadiens ont été encore plus troublés en constatant ce qui s'est passé après la conférence. Le gouvernement a tenté de donner l'impression qu'il s'empressait de porter secours aux provinces canadiennes les plus démunies. Les faits prouvent qu'il en a été autrement. Le premier ministre de Terre-Neuve, appuyé par le premier ministre de la Colombie-Britannique, a déclaré: «Un marché est un marché est un marché et vous avez manqué à votre parole, monsieur le premier ministre».

Lorsqu'on se rappelle ce qui s'est passé à Halifax et qu'on voit aujourd'hui le premier ministre parcourir le pays avec ses caméras vidéo, ses drapeaux et ses tribunes, on comprend quelles sont les priorités. Est-ce que la priorité va aux Néo-Écosse, aux Terre-Neuviens ou aux braves citoyens de la Colombie-Britannique et de l'Alberta? Non, la priorité va au grand chef, au président du Canada—je veux dire au premier ministre du Canada. Lorsqu'il rentre chez lui, il peut admirer en couleur dans son salon les bourdes magnifiques qu'il commet au nom du libre-échange et du développement économique régional.

Vous me faites signe, monsieur le Président, qu'il me reste deux minutes—non, une minute. Je dirais au premier ministre qui sourit de toutes ses dents et qui sait chanter comme aucun autre premier ministre, qu'il n'a guère le sens des priorités. Il devrait défendre la cause de la santé, améliorer les établissements de soin et les services offerts aux malades. Il devrait dire